



Communiqué de presse **CFST**

Date 6.5.2010

Solutions MSST interentreprises

Rétrospective sur 10 ans de succès

Bienne, le 6.5.2010 – Ces dernières années, la sécurité et la protection de la santé au travail ont pris de plus en plus d'importance. Le lancement des solutions s'étendant à l'ensemble d'une branche remonte à 1995. Depuis dix ans, ces solutions font partie intégrante des efforts fournis par la CFST, la Suva, le SECO et les cantons dans le domaine de la prévention. Lors de la Journée qui leur était destinée et qui s'est tenue à Bienne, les organismes responsables ont tiré un premier bilan et osé jeter un regard sur l'avenir.

Des résultats remarquables

Depuis le lancement des solutions MSST interentreprises, la CFST a approuvé et adopté 76 solutions par branches, 14 solutions par groupes d'entreprises et 16 solutions types. En ce domaine, on observe ces derniers temps la formation de «clusters» dans les solutions par branches et une augmentation des coopérations. De précieux échanges se sont même institutionnalisés. «Tout n'est pas parfait, mais ça marche, et ça marche même très bien», a dit Ulrich Fricker, président de la CFST. Le succès de cette démarche s'appuie sur des chiffres concrets. Sur l'ensemble des branches, et tout spécialement dans les branches dont le risque d'accident est élevé et qui sont assurées à la Suva, on note une diminution de la fréquence des accidents. Entre 1999 et 2007, la fréquence des accidents professionnels pour 1000 salariés à plein temps a baissé de 79 à 66. Dans les branches assurées à la Suva, le taux des accidents a reculé de 108 à 90 accidents professionnels pour 1000 salariés à plein temps. La baisse enregistrée est de 16 %, soit un résultat remarquable.

Comment naissent les solutions par branche

Le but des solutions MSST interentreprises est d'ancrer systématiquement et durablement la sécurité au travail dans les entreprises, et ceci avec l'aide de spécialistes de la sécurité au travail. Les solutions interentreprises mettent à disposition des entreprises un système de sécurité, un manuel et des listes de contrôle. En outre, elles

assurent l'accès à des spécialistes de la sécurité au travail et offrent des cours de formation et d'autres prestations. La création d'une nouvelle solution par branche passe toujours par plusieurs étapes. Le plus souvent, l'initiative remonte aux associations, à leur secrétariat, aux spécialistes de la sécurité au travail ou, par le biais de la participation, aux associations de travailleurs. Sur la base d'une analyse du risque, on élabore un concept de sécurité spécifique à la branche et approprié à une PME. Ensuite, la CFST est invitée à examiner et évaluer les projets. A cet effet, elle doit appliquer des critères d'évaluation uniformes, mais offrir en même temps aux associations la plus grande flexibilité possible. En l'occurrence, il s'agit de respecter, de coordonner et de combiner efficacement les exigences de la LAA et de la loi sur le travail.

Nouvelles actions et nouveaux instruments

A Bienne, lors de la Journée des organismes responsables, l'accent n'a pas seulement été mis sur ce qui a été réalisé, mais aussi sur les nouvelles actions et les nouvelles offres. Ainsi figurait à l'ordre du jour le thème «Travailler sans maux de dos». Les douleurs dorsales sont devenues l'une des priorités d'exécution du SECO, des cantons et de la Suva. Les améliorations recherchées ne doivent pas seulement viser les entreprises contrôlées, mais aussi le grand public, en collaboration avec les branches et les partenaires sociaux. Par ailleurs, l'attention s'est portée sur les chutes et faux pas. Près de 300 000 personnes se blessent chaque année en trébuchant ou en tombant, ce qui occasionne des coûts considérables. La Suva vient de lancer une campagne consacrée à cette problématique. Son nom: «trébucher.ch». De nouveaux instruments de prévention ont également été élaborés pour le secteur du «prêt de personnel». Enfin, des systèmes de gestion ont été présentés pour promouvoir l'échange d'expériences dans le domaine de la sécurité et de la santé au travail.

Informations détaillées sur la Journée: www.cfst.ch

Images disponibles à partir de 17 heures: www.photopress.ch/image/Suva

Informations aux médias:

Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail CFST, Serge Pürro, secrétaire principal CFST, tél. 041 419 51 59, serge.puerro@ekas.ch

Infobox

Tâches de la CFST

La Commission fédérale de coordination pour la sécurité au travail (CFST) fait office de plaque tournante aux plans de la sécurité au travail et de la protection de la santé. A ce titre, elle veille à l'application uniforme des prescriptions de sécurité dans les entreprises, à l'utilisation des moyens financiers disponibles de manière coordonnée et à la collaboration efficace avec les partenaires des inspections cantonales du travail, du SECO, de la Suva et des organisations spécialisées. La Suva assume la présidence de la commission de 11 membres, qui regroupe également des représentants des organisations des employeurs et des travailleurs. Informations complémentaires: www.cfst.ch.